Panorama du reporting développement durable en FRANCE

corruption GOUVERNANCE SR Droits de l'Homme Comparabilité GIEC Article 225 - Grenelle II Chaîne d'approvisionnement CHAÎNE DE VALEUR **IMPACT** DÉVELOPPEMENT DURABLE PRINCIPE DE REPORTING Organisation consommateur Dialogue social Partie prenante COMPORTEMENT ÉTHIQUE

PERTINENCE Indicateur

PACTE MONDIAL Fiabilité rapport intégréCOMMUNAUTÉ Responsabilité sociétale TRANSPARENCE





Ce travail de synthèse a été réalisé par la société MATERIALITY-Reporting.

Il est le résultat de plusieurs semaines d'approfondissement et d'analyse d'études à la fois françaises et étrangères.

Il a pour vocation de montrer les tendances positives en matière de reporting de la France en comparaison de celles observées dans le monde.





Les études françaises

Téléchargeables sur notre blog (publications)



UTOPIES

Les tendances du reporting



6e baromètre annuel sur la performance responsable







MAZARS

Pratiques et tendances du reporting



DELOITTE

Bilan de la 1^{ère} année de l'application de l'article 225 - Grenelle II



Rapport sur l'information publiée par les sociétés cotées





Les études françaises

Téléchargeables sur notre blog (publications)

OREE

1^{ère} année de l'application de l'article 225 - Grenelle II







ERNST&YOUNG

Rapport sur les collectivités territoriales Décrypter les enjeux sociaux et sociétaux

NOVETHIC

Panorama des agences de notation extra-financière





GBC

Guide du reporting Construction et Immobilier

TENNAXIA

Etude du reporting





Les études étrangères

Téléchargeables sur notre blog (publications)

WBSCD

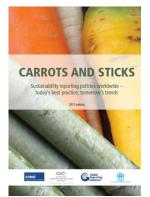
Amélioration de l'efficacité du reporting





PACTE MONDIAL

Le reporting extrafinancier des entreprises



KPMG-GRI-UNEP

Carrots and Sticks



Programme pilote





UNGC-ACCENTURE

les opinions des DG

ERNST&YOUNG- BOSTON COLLEGE

Valeur du reporting RSE





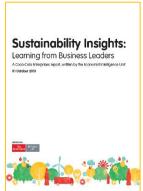
Les études étrangères

Téléchargeables sur notre blog (publications)

KPMG-ROBECOSAM

The Sustainability Yearbook





C.K.CAPITAL-AVIVA-S&P

Tendances du reporting



COCA-COLA-IUE

Sondage auprès des DG

KPMG

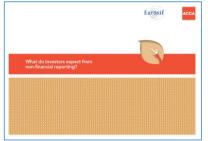
Reporting développement durable



BSR-GLOBESCAN

Enquête mondiale auprès des praticiens de la RSE





ACCA-EUROSIF

les attentes des investisseurs



LE CADRE REGLEMENTAIRE





LE REPORTING DE LA RESPONSABILITE SOCIETALE

Activité de rendre compte **périodiquement** de ses **performances et actions** en relation avec les piliers **économiques, sociaux et environnementaux**.

Cet exercice permet

- d'identifier les impacts de ses actions et décisions
- d'impliquer ses parties prenantes,
- De faire part de ses objectifs et de sa stratégie
- de présenter le **déploiement** des actions auprès des cibles
- de mentionner la **performance** des actions

Et ceci dans une interface souvent en ligne, rapport ou tableau de bord communément appelé *Rapport de développement durable*.



Tendances de fond internationales

- 1. L'intérêt continu et croissant en matière de réglementation du reporting
- 2. Une augmentation du **nombre de pays** à s'engager sur le sujet des rapports de développement durable
- 3. Un nombre croissant de politiques inspirées basée sur le principe «Rapporter ou Expliquer»
- 4. De plus en plus référence aux **référentiels** existants sur la RSE et émergence de nouveaux cadres
- 5. Un objectif cohérent de grandes entreprises et d'État
- 6. Le reporting développement durable est devenu une exigence d'inscription sur plusieurs bourses
- 7. Les Nations Unies demandent aux gouvernements de stimuler le reporting développement durable en développant les meilleures pratiques et la réglementation intelligente
- 8. Les gouvernements s'efforcent d'harmoniser les cadres de référentiels.





En faveur de la transparence

25 années d'évolutions réglementaires en France

1977

Bilan social pour les entreprise de 300+ salariés

2001

Article 116 de la loi sur les nouvelles régulations économiques (NRE)

2002

Décret d'application pour les informations sociales et environnement ales requises.

Grenelle de l'environnement



pour la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement **Grenelle 1**

commerce) de la loi Grenelle 2

Article 75 bilan des GES scope 1 and 2

Article 255 de la loi n°2010-788 pour l'environnement pour les collectivités

2011

Décret d'application pour les collectivités territoriales et les EPCI de plus de 50000 habitants

2012

Décret d'application Article 225 pour les entreprises de 500+ salariés et Actif bilan net ou CA 100+ M€

Article 224 exige que les sociétés de gestion déclarent si elles prennent ou non en compte des critères ESG dans leur politique d'investissement et quels sont les fonds concernés.

2013

Arrêté

des modalités de vérification des informations par un organisme tiers indépendant du 13 mai 2013



Le reporting progressivement obligatoire en France et bientôt en Europe



L'article 225 de la loi Grenelle II de juillet 2010, amendé par la loi Warsmann de mars 2012 modifie l'article L 225-102-1 du Code de Commerce sur la publication des informations extra-financières qui résultait de la Loi NRE de 2001. En France, un nombre croissant de sociétés seront appelées dans les années à venir à se conformer aux obligations de déclarations induites par le décret du 24 avril 2012. La directive européenne d'avril 2013 est en cours de discussion et un accord sur la proposition pourrait être atteint avant les élections européennes de 2014.

Pistes de réflexion

FRANCE Obligations	Publication des informations	Attestation sur l'exhaustivité des informations par le vérificateur indépendant	Avis du vérificateur indépendant sur la sincérité des informations publiées
Sociétés cotées (marché réglementé)	Exercices ouverts après le 31/12/2011	Exercices ouverts après le 31/12/2011	Exercices ouverts après le 31/12/2011
Total bilan / montant HT CA = 1 000 M€ et 5 000 salariés	Exercices ouverts après le 31/12/2011	Exercices ouverts après le 31/12/2011	À partir de l'exercice clos au 31/12/2016
Total bilan / montant HT CA = 400 M€ et 2 000 salariés	Exercices ouverts après le 31/12/2012	Exercices ouverts après le 31/12/2012	À partir de l'exercice clos au 31/12/2016
Total bilan / montant HT CA = 100 M€ et 500 salariés	Exercices ouverts après le 31/12/2013	Exercices ouverts après le 31/12/2013	À partir de l'exercice clos au 31/12/2016

EUROPE

La directive européenne concernerait 18 000 entreprises de 500+ salariés et CA> 40M d'euros.





Panorama du reporting



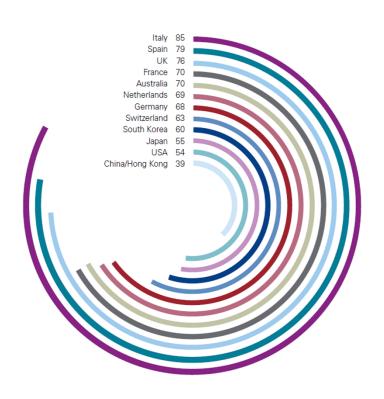


- La France est un des membres fondateurs du groupe « Les Amis du Paragraphe 47 » créé à l'issue de Rio+20 avec l'Afrique du Sud, le Brésil, le Danemark et avec le soutien l'UNEP et le GRI. Plusieurs pays ont rejoint depuis ce groupe : la Colombie, la Norvège, l'Autriche, la Suisse et plusieurs demandes d'adhésions de pays d'Amérique du Sud en cours.
- Le Groupe met en avant le rôle que les gouvernements doivent jouer dans la promotion du reporting de développement durable des entreprises.
- La France a pris la **présidence du groupe** jusqu'en avril 2015.



Une France reconnue

- GRENELLE II est appréciée comme une SUPER POLITIQUE par les experts mondiaux :
 - 1. **OBLIGATOIRE** : ce sont des exigences réglementaires)
 - 2. PRESCRIPTIVE : la politique nationale précise les périmètres sur lesquels on reporte
 - **3. ETENDUE** : elle couvre plusieurs types d'indicateurs à travers les secteurs d'activités.
- L'Article 225 représente sans doute la plus forte position prise par un pays pour exiger plus de transparence des entreprises pour les informations sociales, sociétales et environnementales.



Les pays en tête du classement pour la qualité du reporting sont : l'ITALIE (85%), l'ESPAGNE (79%), le ROYAUME-UNI (76%) et la FRANCE (70%).





LE FORMAT

Le reporting se déploie rapidement...



En France, sous l'impulsion de l'article 225 du Grenelle II, on constate une forte augmentation des entreprises publiant un rapport présentant leurs informations sociales, sociétales et environnementales. Avec un taux de 99% pour les 100 premières entreprises, la France occupe la 1ère place mondiale avec le Danemark. A noter que la Chine est maintenant le premier pays en nombre de rapports et se place juste devant les Etats-Unis.

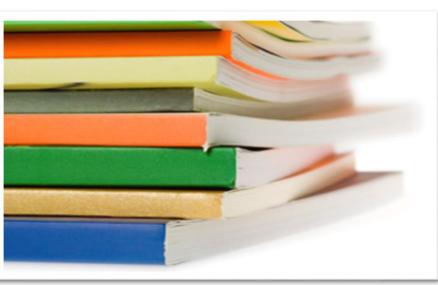
100 plus grandes entreprises françaises	99%
250 plus grandes entreprises internationales	93%
Les 100 premières entreprises américaines	76%
Les 100 premières entreprises européennes	73%
100 premières entreprises issues de 41 nations	71%
Les 100 premières entreprises asiatiques	71%



...avec une diversité des formats

Panorama du reporting

L'article 225, spécificité française, est traitée dans le rapport financier de gestion. Grenelle II a été un catalyseur pour la remise en question des pratiques de communication. A noter la difficulté de localiser les infos des entreprises présentes sur plusieurs documents ou supports avec une information dupliquée quelquefois et une absence du principe de complémentarité. L'information est souvent hétérogène et ne facilite pas la comparabilité. Les index et tables de correspondance ne sont pas assez présents dans les rapports.



- Rapport de gestion souvent présent dans le document de référence
- Rapport de développement durable
- Rapport d'activité ou rapport annuel
- Documents complémentaires (index, focus thématiques,...)
- Index et tables de correspondance
- Rapports dédiés aux analystes et gérants de fonds
- Rubrique du site internet de l'entreprise
- Site internet dédié au développement durable/RSE.



...et des intitulés variés

L'année 2012 est l'année de transition avec des supports hybrides comme en témoigne les différentes dénominations des rapports en France. Cette situation ne facilite pas la visibilité et la lisibilité des informations. Aucune entreprise ne présente les informations sous la forme d'un rapport intégré qui exposerait la performance actuelle et future de l'entreprise.



RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE 2012

Rapport détaillé Responsabilité Sociale et Environnementale



RAPPORT SUR LA RESPONSABILITE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE

Rapport d'activité et de développement durable 2011

Rapport Responsabilité Sociale de l'Entreprise 2012



RAPPORT ANNUEL – DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2012

RAPPORT ANNUEL 2012

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE
Incluant le rapport financier annuel

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE 2012 Rapport RSE 2012

RAPPORT D'ACTIVITÉ
ET DE PERFORMANCES
SOCIÉTALES
ET ENVIRONNEMENTALES

Document de référence et rapport financier annuel 2012

Rapport de responsabilité sociale et environnementale



Panorama du reporting

Le volume de l'information RSE augmente



La moyenne du nombre de pages développement durable représente environ 10 % du volume total des informations publiées sous forme de rapports. Le volume est très variable selon les secteurs et la taille des entreprises. La gouvernance d'entreprise n'est pas intégrée dans ce décompte étant donné qu'elle est historiquement un élément intégré dans la partie financière.

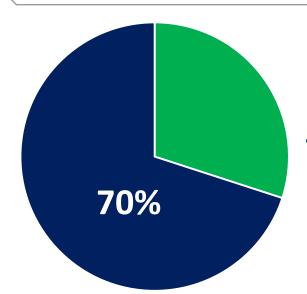




La collecte de l'information RSE s'organise...



Le renforcement de la conformité et l'obligation de certification amène à reconsidérer les pratiques existantes. Les délais de remontée des informations extra-financières sont plus longs que ceux des données financières. Les directions financières ne sont pas en charge des processus de collecte, de consolidation et de publication des données sociales, sociétales et environnementales. La démarche RSE est complexe et longue à mettre en œuvre et les directions financières ne possèdent pas l'expertise sur le sujet. Excel reste majoritaire pour les solutions informatiques avec son lot d'incertitudes quant à la qualité des données, la traçabilité des échanges et la matérialité des informations. Près d'une entreprise sur deux se fait accompagner par un cabinet de conseil pour la mise en œuvre de son reporting.



Part des grandes entreprises françaises précisant le mode de collecte des informations.



Pistes de réflexion



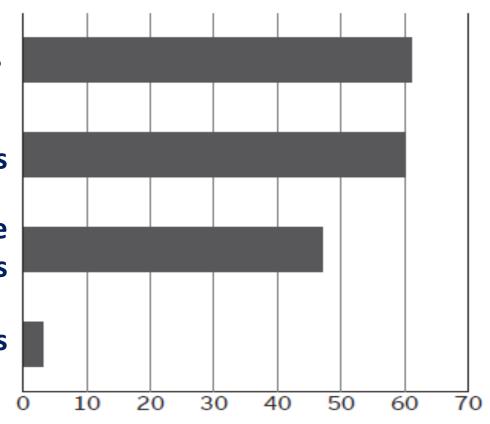
...mais II y a des freins au reporting

Indisponibilité des informations

Actualisation et exhaustivité des informations

Nécessité d'obtenir une validation externe des données publiées

Faiblesse des moyens





Le reporting intégré s'impose



95% des entreprises pilotes de l'IR considèrent que le reporting intégré offre une vision plus claire du modèle économique.

93% estiment qu'il permet de faire tomber les cloisonnements internes.

95% jugent qu'il aide le conseil d'administration à définir précisément les indicateurs clés de performance (KPI) des activités.



Le GRENELLE II va dans le sens de la mise en place de rapports intégrés (consolidant information financière et extra-financière) mais aucune société du CAC 40 n'évoque la notion de reporting intégré en 2013.





Les référentiels sont suivis



transparence en matière de reporting extra-financier doit nécessairement s'accompagner de la présentation des éléments méthodologiques. Sont ainsi attendus des précisions en matière de périmètre de reporting, de périodicité, de définitions et de référentiels retenus. Concernant la référence faite au GRI dans les rapports, la France ne se place qu'à la 30^e place sur 41 nations. Le Global Compact est plébiscité par les entreprises françaises (850 entreprises françaises pour 7 700 adhérentes dans le monde).

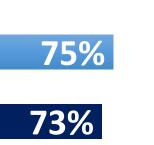


250 plus grandes entreprises internationales

100 premières entreprises issues de 41 nations

100 plus grandes entreprises françaises

500 premières entreprises américaines



82%



Les référentiels ou cadres les plus cités par les entreprises françaises

- PACTE MONDIAL des NATIONS-UNIES
- GLOBAL REPORTING INITIATIVE
- ISO 26000
- Autres ISO (9001, 14001,...)
- Carbon Disclosure Project (UK)
- SA8000 (USA)
- AA1000SES (UK)
- PRI (Nations-Unies)
- OCDE
- Référentiels sectoriels
- Leur propre référentiel construit avec les référentiels existants















Compatibilité des référentiels

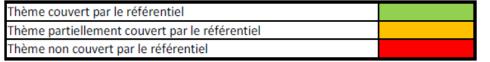
Panorama du reporting

Les thématiques de l'Article du Grenelle II sont totalement couvertes par le référentiel GRI G4.

ISO 26000 n'est pas une norme de certification et la vérification par un tiers n'est pas requise.

Référentiels	GRI-G4	ISO 26000	SA8000	CDP	AA1000
Certification par un tiers possible	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Indicateurs quantitatifs	Oui	Oui	Non	Oui	Non
Indicateurs qualitatifs	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Informations sociales					
Emploi	Oui	Oui	Oui	Non	
Organisation du travail	Oui	Oui	Oui	Non	
Relations sociales	Oui	Oui	Oui	Non	
Sante et sécurité	Oui	Oui	Oui	Non	
Politiques et moyens mis en œuvre en matière de formation	Oui	Oui	Oui	Non	
Diversité et égalité des chances et de traitement	Oui	Oui	Oui	Non	
Informations environnementales					
Politique générale en matière environnementale	Oui	Oui	Non		
Pollution et gestion des déchets	Oui	Oui	Non	Oui	
Utilisation durable des ressources	Oui	Oui	Non		
Le changement climatique	Oui	Oui	Non	Oui	
Protection de la biodiversité	Oui	Oui	Non	Non	
Informations sociétales					
Impact territorial, économique et social de l'activité	Oui	Oui		Non	
Relations avec les parties prenantes	Oui	Oui		Non	Oui
Sous-traitance et fournisseurs	Oui	Oui		Non	
Loyauté des pratiques	Oui	Oui		Non	
Droits de l'homme	Oui	Oui		Non	









Peu de transparence sur la matérialité et les parties prenantes



79% des 250 plus grandes entreprises ont identifié les enjeux pertinents pour leurs activités et parties prenantes.

41% des entreprises n'expliquent pas leur méthodologie.

Seulement 5% ont intégré la matérialité dans un processus récurrent.



sociétés françaises publient 24% des matrice de une pertinence/matérialité en expliquant rarement leur méthodologie.

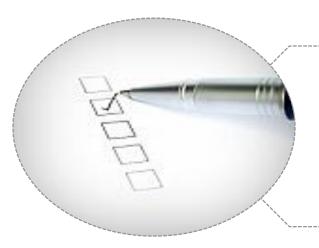
49% du CAC 40 ont identifié leurs parties prenantes.

Très peu d'entreprises communiquent sur les modalités de dialogue adaptées à chacune d'entre-elles.

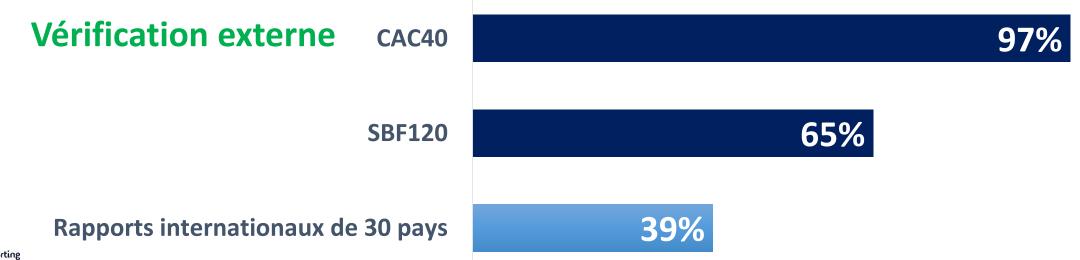




La vérification s'est mise en place



La vérification a été considérée comme non obligatoire du fait de l'absence de l'arrêté déterminant les modalités dans lesquelles l'Organisme Tiers Indépendant conduit sa mission. Cependant, les entreprises ont anticipé largement l'application d'une obligation qui tardait à se concrétiser dans les textes. L'ampleur et le périmètre de la vérification (tout ou partie des informations) varient toutefois d'une société à une autre.





Les protocoles d'indicateurs se déploient



Seulement 3% des 3 972 plus grandes entreprises mondiales cotées reportent sur l'ensemble des 7 indicateurs : Turnover du personnel, Energie, GES, Absentéisme, Effectifs, Déchets et Eau.



En lien avec le Grenelle II, 10 familles d'indicateurs les plus fréquemment traitées par les entreprises françaises :

- 1. Effectifs
- 2. Formation du personnel
- 3. Sécurité
- 4. Qualité
- 5. Parité Hommes/Femmes

- 6. Consommation d'énergie
- 7. Consommation d'eau
- 8. Traitement des déchets
- 9. Emissions de CO2
- **10.** Conditions de travail

L'absentéisme est le seul indicateur de l'étude monde qui est souvent absent des rapports français ou peu explicité.

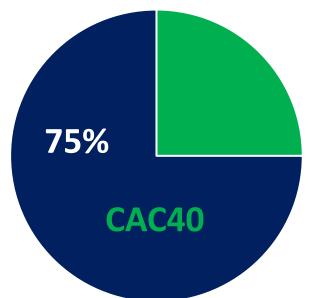


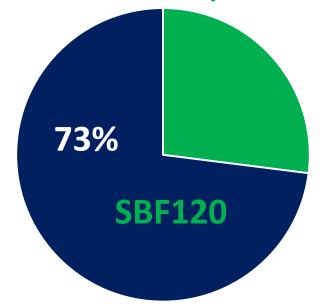
La vérification par les commissaires aux comptes



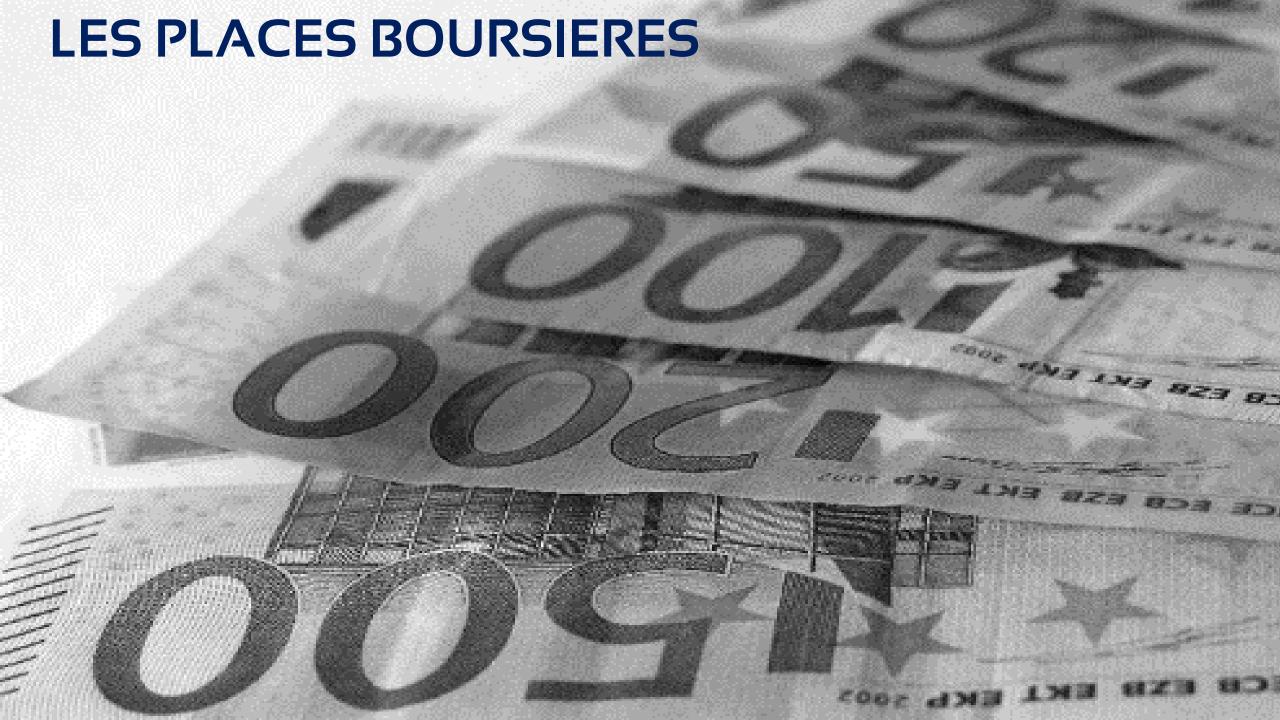
Les entreprises ont bien souvent confié la vérification à leurs commissaires aux comptes et 80% des vérifications se font au sein des 3 ou 4 même cabinets opérant soit en tant que commissaires aux comptes ou en organismes tiers indépendant et la plupart du temps en assurance modérée. 26% des sociétés du CAC 40 ont opté pour une démarche plus volontariste en faisant vérifier une partie des informations en assurance raisonnable.

Part du marché de la vérification donnée aux commissaires aux comptes de ces mêmes entreprises









Le reporting RSE s'installe au sein des 40 places boursières



Un classement a été établi sur les places boursières en évaluant le reporting de leurs sociétés cotées sur 7 indicateurs majeurs : Turnover du personnel, énergie, GES, absentéisme, salaires, déchets et eau. Il ressort que 9 des 10 premières places boursières sont présentes dans des pays où une super politique pour le reporting RSE existe.

8 bourses européennes parmi les 10 premières.

6e rang mondial pour la France qui progresse de la 10 à la 6e place en 2013.

RANK, 2013	RANK, 2012	NAME OF STOCK EXCHANGE	COUNTRY	NUMBER OF LARGE COMPANIES	OVERALL SCORE, 2013 (MAX 100)
1	4	BME Spanish Exchanges	Spain	37	83
2	3	Helsinki Stock Exchange	Finland	19	82
3	N/A	Tokyo Stock Exchange	Japan	341	80
4	7	Oslo Stock Exchange	Norway	20	75
5	5	Johannesburg Stock Exchange	South Africa	49	74
6	10	Euronext Paris	France	106	72
7	2	Copenhagen Stock Exchange	Denmark	20	71
8	15	SIX Swiss Exchange	Switzerland	54	68
9	N/A	Athens Stock Exchange	Greece	9	67
10	1	Euronext Amsterdam	Netherlands	32	66





Les fonds en Investissement Socialement Responsable croissent



Le marché français de l'ISR est de 149 milliards d'€.

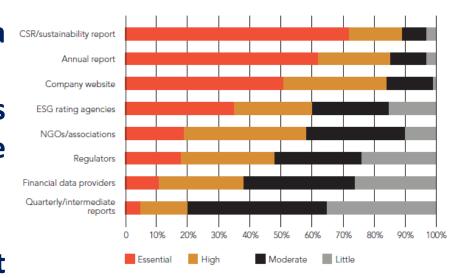
55% des grandes entreprises sont intégrées dans un ou plusieurs indices. 40% des grandes entreprises indiquent la notation extra-financière obtenue.

Pistes de réflexion



Verbatim des investisseurs

- La source des informations extra-financières provient à 89% des rapports DD ou à 85% des rapports annuels.
- Le reporting DD aide les analystes financiers à choisir les valeurs des indices et réduisent les écarts de prévision de 10%.
- Les KPIs quantitatifs sont essentiels.
- Les processus de comptabilisation et vérification sont nécessaires.
- 92% des investisseurs attendant que l'information » financière et non financière soit plus intégrée.









Des hommes et des femmes de plus en plus mobilisés

- 90% des sociétés du CAC40 et 47% du SBF120 déclarent qu'elles ont mis en place une direction spécifique ou un service dédié au reporting RSE.
- 17 entreprises du CAC40 ont créé un comité RSE au sein de leurs conseil d'administration ou de surveillance.
- 27% des directeurs développement durable membres du comité de direction.
- Les directeurs développement durable reportent principalement à la direction générale et à la direction Ressources Humaines ou direction Communication et très rarement à financière.







10 bonnes raisons pour poursuivre les efforts en faveur du reporting développement durable

Le processus de reporting est un autodiagnostic qui devient un véritable outil de pilotage pour réorienter la stratégie RSE.

Conformité réglementaire

Anticipation des risques

Image et réputation

Nouvelles ambitions

Fidélisation

Transparence

Attrait des Investisseurs

Levier de différenciation

Efficacité opérationnelle

Acceptabilité sociale







- Expérience des créateurs de MATERIALITY-Reporting de +25 ans en entreprises dont +10 ans en RSE
- GRI Organizational Stakeholder
- Unique GRI DATA PARTNER pour la France
- Membre du programme des GRI-G4 Pionniers
- Certification AFNOR ICA Evaluateur responsabilité sociétale ISO26000:2010
- Formé au label Lucie et membre du COLAB de Lucie.









Nos services

Notre équipe vous apporte des services pour faciliter le développement de votre reporting des données économiques,

sociales, sociétales et environnementales.

- Présentation/sensibilisation de vos équipes et direction générale
- Analyse critique de votre précédent rapport
- Recommandations pour votre prochain rapport
- Edition d'un index GRI G4
- Edition d'une table de correspondance GRI G4/ISO 26000/Global Compact
- Etude de matérialité/pertinence
- Implication des parties prenantes internes et externes
- Accompagnement pour la mise en œuvre de votre reporting
- Rédaction de votre rapport de développement durable
- Evaluation ISO26000 de votre démarche développement durable
- Accompagnement en vue d'une certification AFAQ26000 ou LUCIE (PME)



Téléchargez notre présentation









Notre GRI DATACENTER pour la France

- Recense les entreprises du CAC 40, SBF 120 et des PME-ETI.
- Centralise tous les rapports intégrant les informations liées à la RESPONSABILITE SOCIFTALE
- Inventorie les éléments du processus de REPORTING.
- Permet les COMPARAISONS par secteurs d'activité ICB.

http://gri.datacenter.materiality-reporting.com/php/index.php





Accueil | Voir les entreprises | Voir les rapports | Espace membres

Bienvenue sur le **GLOBAL REPORTING INITIATIVE (GRI)** DataCenter pour la France, opéré par la société MATERIALITY-Reporting.

MATERIALITY-Reporting a été choisi par la Global Reporting Initiative (GRI) pour occuper la fonction d'unique Data Partner pour la France. Notre mission est de recueillir et d'analyser l'information extra-financière des rapports de RSE/Développement durable publiés en France.

Vous y trouverez ...

- 605 entreprises entrant dans le champ d'application du Grenelle2
- 308 documents (documents de références, rapports annuels, rapports RSE..) les concernant

Découvrez les derniers documents enregistrés





















Dolores LARROQUE
Sustainability Reporting Expert
dolores.larroque@materiality-reporting.com
+33 (0) 6 86 20 19 74



Pascal REGIMBAUD
Spécialiste en Business Development
Pascal.regimbaud@materiality-reporting.com
+33 (0) 6 11 98 83 57